



Braine-l'Alleud, le 18 janvier 2017

*Fédération des Clubs Francophones  
de Vol à Voile (A.S.B.L.)*

**A l'attention des Présidents et secrétaires  
des Clubs membres de la FCFVV à destination des membres**

N/Réf. : 2017.010-NVB-18.01

Objet : Coupe Charron

Cher Président,  
Cher Secrétaire,  
Cher SPOC,

Veillez trouver, ci-dessous, une note émanant de notre responsable compétition Bruno PIERAERTS, à destination de l'ensemble de vos membres, concernant les modalités de la future coupe Charron.

Nous vous demandons de diffuser le présent document, le plus largement possible, au sein de votre club.

En vous souhaitant d'avance une bonne réception de la présente, recevez, cher Président, cher Secrétaire et cher membre, nos meilleurs sentiments.

Nathalie Van Bever  
Secrétaire

## Du changement dans la Coupe Charron

La FCFVV a choisi la Netcoupe comme support de la coupe Charron pour 2017.

Désormais, vous pourrez charger vous-même vos vols et consulter tous les résultats en temps réel.

Les classements aussi ont changé, cinq catégories seront récompensées :

- Coupe Charron\* : comptabilise les 5 meilleures performances du pilote, réalisés au départ de la Belgique.
- Charron OPEN : comptabilise les 5 meilleurs performances du pilote, sans restriction territoriale.
- Classement -25 ans\* (vols réalisés au départ de la Belgique)
- Classement FEMININ\* (vols réalisés au départ de la Belgique)
- Classement des CLUB\* (vols réalisés au départ de la Belgique)

\* Classement consultable en temps réel sur le site de la Netcoupe.

La coupe Charron se veut la vitrine de l'activité Vol à voile en Belgique, donc rentrez un maximum de vols, même ceux qui ne seront pas pris en compte pour le classement.

### Comment participer ?

Rendez-vous sur le site de la Netcoupe (<http://www.netcoupe.net/CreateAccount.aspx>) et créez-vous un compte pilote.

Bien choisir Belgique – Wallonie – et le club belge affilié à la FCFVV de votre choix.

Ensuite, en cours de saison, enregistrer vos vols Sur le site <http://www.netcoupe.net> en ajoutant le fichier \*.IGC correspondant à celui-ci. Choisir « Ajouter un vol » et suivez les instructions.

### A noter

- Pour valider une performance il est nécessaire de fournir un fichier de vol au format IGC provenant de n'importe quel enregistreur GPS\* pourvu qu'il stocke les informations de latitude, de longitude et d'altitude (pression ou GPS) en fonction du temps.
- Pour les motoplaneurs (autonome ou turbo) : la trace GPS doit être issue d'un enregistreur agréé FAI/IGC disposant de la fonction de détection de l'usage du moteur (MdP (ENL) : enregistreur des moyens de propulsion)
- Le délai d'enregistrement des vols est de 15 jours
- Le parcours comporte au maximum 3 points de virage au plus entre le départ et l'arrivée. Il n'y a pas de limite de distance par branche et la distance minimale d'un circuit est fixée à 25 kilomètres (Dérogation pour les vols effectués lors de compétitions officielles).

\* Si vous n'avez pas de logger (enregistreur GPS) dans votre planeur, un simple smartphone équipé d'une Apps (gratuite) suffit.  
Voir : XCsoar, Top Hat soaring, SeeYou Recorder, LK8000 sur le Play Store Android, Winlog par <http://winlog.free.fr/>. Sur App Store : SeeYou Recorder.  
Il en existe aussi des payantes : Iglide, Winpilot et GlidePath sur App Store.

Le site de la Netcoupe 2017 devrait être disponible fin février 2017. Les vols réalisés entre le 1 janvier 2017 et cette date pourront être ajoutés jusqu'au 31 mars 2017. (Voir le forum de la Netcoupe pour les dates exactes).

Note Importante pour les pilotes qui participaient à la Netcoupe 2016 en étant affilié à un club français et qui désireraient participer à la Coupe Charron :

Vous devez vous affilier à un club belge et signaler votre changement de club avant de saisir votre premier vol de 2017 en utilisant le formulaire « changement de club » disponible sur le site (menu « Aides »).